

[marches-securises.fr](https://marches-securises.fr)

PUBLICATION

**ÉTABLISSEMENT**

Communauté  
d'Agglomération Saumur Val  
de Loire (49)  
CS 54030

49408 Saumur Cedex

**AVIS DE MARCHÉ  
SERVICES****Organisme acheteur**

Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire (49), Sylvia BOISNAY, CS 54030, 49408 Saumur Cedex, FRANCE. Tel : +33 253935075. E-mail : [commandes.publiques@agglo-saumur.fr](mailto:commandes.publiques@agglo-saumur.fr).

**Adresse(s) internet**

Adresse générale de l'organisme acheteur : <https://www.saumurvalde Loire.fr>  
Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

**Objet du marché**

**MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REHABILITATION DES VESTIAIRES ET INTEGRATION D'UN ESPACE DE JEUX AQUALUDIQUES DE LA PISCINE DE MONTREUIL BELLAY (DEP 49)**

**Caractéristiques****Type de procédure :**

Procédure adaptée.

**Caractéristiques principales :**

L'ensemble des éléments attendus nécessaires à la réhabilitation des vestiaires et au projet d'intégration d'un espace de jeux aqualudiques est détaillé dans le programme.

**Des variantes seront prises en considération : Non****Division en lots : Non****Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

**Mercredi 23 février 2022 - 12:00**

**Conditions relatives au marché****Cautionnement et garanties exigés**

Avance à hauteur de 30 % sous réserve de la production d'une garantie à première demande couvrant son intégralité.

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent**

Paiement sur les fonds propres de la collectivité par mandat administratif, sous 30 jours à compter de la réception de la facture. Marché susceptible d'être subventionné par la DSIL 2022 et l'Agence nationale du Sport.

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française**

Français.

**Unité monétaire utilisée : Euro.****Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat****Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

- Formulaire DC4, Déclaration de sous-traitance (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

**Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

**Autres renseignements**

**Numéro de référence attribué au marché par l'organisme acheteur****Renseignements complémentaires :**

Les candidats peuvent également transmettre, dans les délais impartis pour la remise des plis, une copie de sauvegarde sur support physique électronique ou sur support papier. Cette copie est transmise sous pli scellé et comporte obligatoirement la mention : " copie de sauvegarde – Nom du Dossier - NE PAS OUVRIR".

**Conditions de remise des offres ou des candidatures**

La remise des plis ne peut s'effectuer que sur la plateforme de dématérialisation : <https://www.marches-securises.fr>

La signature des offres n'est pas obligatoire lors de la remise des plis. Seule l'offre de l'attributaire désigné devra être obligatoirement signée avant la notification du marché.

Le Pouvoir Adjudicateur préconise la signature électronique. Chaque document pour lequel une signature est requise sera revêtu d'un certificat de signature électronique au format indiqué à l'annexe du Règlement de la Consultation. Une seule signature électronique pour l'ensemble des documents déposés sur la plateforme ne peut être acceptée.

**Adresses complémentaires****Date d'envoi du présent avis**

27 janvier 2022